

A propos de la proposition de loi relative à la reconnaissance du 19 mars comme journée nationale du souvenir de la guerre d'Algérie, lors du débat sur la proposition de loi relative à la reconnaissance du 19 mars comme journée nationale du souvenir de la guerre d'Algérie, proposition de loi qu'il a soutenue et qui a été adoptée par le Sénat. Il a dit : « *En parcourant les villages, les communes, je me suis rendu compte que cette date du 19 mars s'était peu à peu imposée, dans l'esprit de beaucoup de ceux qui ont combattu à l'appel de la République pas de tous, j'en conviens , et qu'il y avait là un signe identitaire, reconnu dans mon département du Loiret par de nombreux élus de toute tendance. J'ai pu prendre conscience qu'une réalité s'était imposée, celle d'une génération et qu'il fallait tout simplement la reconnaître. Disant cela, je tiens à réaffirmer, avec cœur et sincérité, mon très grand respect pour les Harkis. Les injustices à leur égard ont été nombreuses. »*

Jean-Pierre Sueur a également évoqué la commune de Châteauneuf sur Loire : « *Les noms des trois enfants de cette commune tués lors de la guerre d'Algérie étaient gravés sur une plaque fixée derrière le monument aux morts, comme si leur sacrifice n'était pas reconnu à l'égal de celui des militaires morts pour la France au cours des autres conflits... J'ai assisté récemment à une cérémonie très émouvante : sur l'initiative du maire, M. Loïs Lamoine, et du conseil municipal unanime, cette plaque a été déplacée pour être fixée sur le devant du monument aux morts à côté de celle consacrée aux victimes des deux guerres mondiales. »*

>> [Lire son intervention](#)